

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 068

Le 25 mars 1988

UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES CONTRE
DES CIVILS KURDES DANS LE NORD DE L'IRAQ

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a condamné aujourd'hui l'utilisation d'armes chimiques contre des civils dans le nord de l'Iraq. Le Canada a demandé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies d'envisager la possibilité de dépêcher des experts qui feraient enquête sur les circonstances entourant cette tragédie.

Le Canada s'oppose fermement à toute utilisation d'armes chimiques et la condamne. Toutes les parties - y compris l'Iran et l'Iraq - au Protocole de Genève de 1925 interdisant les armes chimiques doivent respecter leurs obligations juridiques.

Le ministère des Affaires extérieures a convoqué l'Ambassadeur de l'Iraq pour lui transmettre ce qui précède et l'a aussi communiqué au gouvernement de l'Iran.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada